



Bois Olive

Bouaye et Bouguenais (44)

Une ferme en commun, des terres préservées



Coopérative régionale
de foncier agricole

L'achat coopératif, une solution pour préserver sur le long terme les terres de la ferme de Bois Olive

A partir d'actions locales, la coopérative foncière régionale Passeurs de terres entend acquérir des fermes pour préserver collectivement et sur le long terme des espaces agricoles et naturels en Pays de la Loire.

Passeurs de terres pratique un bail innovant, le bail à domaine congéable, qui permet aux fermières et fermiers de devenir propriétaires du bâti et locataires des terres pour la durée de leur bail.

Des clauses garantissant le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique s'ajoutent au contrat (bail rural environnemental).

La coopérative s'engage à ne pas revendre les terres et à les maintenir en agriculture biologique. Elle garantit ainsi la préservation des espaces naturels et de la biodiversité sur le très long terme.



Installés à Bouaye (44) depuis 2016, Melina et Damien font appel à Passeurs de terres pour sécuriser les six hectares de terres qu'ils cultivent.

Mélina et Damien produisent une gamme d'une cinquantaine légumes diversifiés. Ils ont également mis en place un verger en permaculture, dont nous pourrons goûter les premiers fruits dans quelques années.

Tous deux non issus du monde agricole, c'est après des études universitaires, diverses expériences professionnelles et une année à parcourir des fermes bios à l'étranger qu'ils ont décidé de se lancer dans ce projet de maraîchage. Leur métier leur permet aujourd'hui de vivre dans le respect de l'environnement et de proposer une nourriture saine, fraîche et pleine de goûts.

Mélina et Damien se sont installés à Bouaye après un «Stage Paysan Créatif» auprès de Paul Luneau, le cédant. Ils font aujourd'hui appel à Passeurs de terres pour permettre à leur activité de perdurer, dans un contexte périurbain où les terres sont particulièrement convoitées.

« Etant en zone périurbaine, enclavés entre les constructions, être soutenus par Passeurs de terres nous permet de protéger au mieux ce petit îlot de verdure et de biodiversité, et si un jour les politiques changent et nos terres sont vouées à passer en constructible, nous aurons plus de poids pour faire entendre nos voix ! »





Melina et Damien Jourand, maraîchers et producteurs de petits fruits.

«Certifiés Agriculture Biologique, nos pratiques favorisent la biodiversité, nous travaillons très peu le sol, le laissons couvert et nous fortifions nos plants de légumes grâce aux divers purins de plantes que l'on peut trouver sur la ferme.»



Devenir coopérateur pour rendre possible l'achat des terres



L'achat des terres de Bois Olives par la Coopérative Passeurs de terres est rendu possible par le seul engagement des citoyens.

En souscrivant à des parts sociales auprès de la coopérative, vous pourrez permettre à Passeurs de terres d'atteindre le montant nécessaire pour l'achat de cette ferme.

En acquérant une part sociale, vous devenez coopérateur de Passeurs de terres. Vous pouvez aussi vous investir sur le terrain pour accompagner les futurs fermiers et fermières dans l'élaboration et le suivi de leur projet.

N'hésitez pas à nous écrire sur contact@passeursdeterres.org pour que nous vous envoyions le bulletin de souscription, ou à le télécharger sur www.passeursdeterres.org.

Passeurs de terres, un outil de :



Pays de la Loire



Co-fondé avec :



• CAB •

Les Agriculteurs **BIO** des Pays de la Loire



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
PAYS DE LA LOIRE



**PASSEURS
de TERRES**

Coopérative régionale
de foncier agricole

PASSEURS DE TERRES

Adresse postale : 70 Route de Nantes, 49610 Mûrs-Érigné
contact@passeursdeterrres.org | 09 66 92 22 38 - 06 61 45 49 88

www.passeursdeterrres.org